

Rétrospectives du mois (suite)

Grand nettoyage de Printemps : À l'initiative de la commission environnement et en partenariat avec l'association "La Truitelle", le nettoyage de notre commune a eu lieu ce samedi 21 mars. (...) Ainsi trente personnes, dont 5 jeunes ont sillonné notre village, armés de sacs poubelle et de gants pour faire la chasse aux divers débris qui polluent notre environnement. (...) Une pleine benne de camion et plusieurs remorques ont ainsi été collectées au grand bénéfice de notre environnement. Nous remercions tous les volontaires et souhaitons que le civisme et le respect de l'environnement, rendront ce nettoyage inutile à l'avenir. La matinée très ensoleillée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié (...).



Nouveaux arrivants

- Mr LOEULLIER Nicolas/Mlle GUEUNIER Christine, 15 Rue de la Marne - Appt. 15
- Mr et Mme GUEUNIER Christophe, 15 Rue de la Marne - Pav.06
- Mr et Mme DELCOMBEL Cyril, 21 Rue de Choiset
- Mme DELAGOUTTE Agnès, 4A Rue de Choiset
- Mr et Mme LANCON Claude, 61 Rue de Choiset
- Mr BAUDIN Yannick/Mme MOLOGNI Elodie, 1 Rue de la Guenelle
- MM LECHAT Tony/MOUTON Nicolas, 15 Rue de la Marne - Appt. 10
- Mr NEMBRINI Nicolas/Mme DOS SANTOS Amandine, 89 Rue de Choiset

Nouvel Artisan dans notre village



Antenne / TNSAT / TV /
Vidéo / HiFi / Electroménager
Vente - Installation - Dépannage
Fargier Sébastien

11 Lotiss' du Moulin - 15 rue de la
Marne à Loisy sur Marne
☎ 06 77 06 69 85 -
sebsat51@gmail.com

Etat Civil

Naissances

Lucas GIARDINI, né le 20 janvier 2009

Retrouvez-nous sur →

<http://loisyinfo.canalblog.com/>

e-mail : info.loisysurmarne@orange.fr

Informations pratiques

MAIRIE de LOISY sur MARNE

Du lundi au vendredi : 18H à 19H
Le mardi et vendredi : 10H30 à 12H
Tel : 03 26 72 03 17
E-Mail :
mairie.loisysurmarne@wanadoo.fr

RELAIS FAMILLES et INFOS A.N.P.E

6 Rue du Met Jacquet
Mardi : 13H30 à 18H30
Mercredi : 9H à 17H
Vendredi : 9H à 18H30
Samedi : 9H à 12H30
Tel : 03 26 74 60 18
E-Mail :
relaisfamilles.loisysurmarne@orange.fr

DECHETTERIE

Horaires d'hiver : 1/10 au 31/03
Du Lundi au Vendredi :
10H à 12H et 14H à 17H
Samedi : 9H à 17H sans interruption
Dimanche : 9H à 12H
La déchetterie est fermée les jours
fériés y compris les dimanches de
Pâques et Pentecôte

En CAS de problème sur votre circuit EAU et ASSAINISSEMENT:

S'adresser à la Communauté de
Communes
Adresse Bureau : 1 rue Jean JUIF à
Vitry le François (en face de chez
« ROCHA »)
Tel : 03 26 72 19 81

Relais POSTE

à la BOULANGERIE de Loisy

RAMASSAGE des ORDURES MENAGERES

Lundi et Vendredi pour les bacs
roulants
Mercredi pour les sacs jaunes
ATTENTION sortir votre bac ou votre
sac la veille à partir de 19H
Pas de ramassage les jours fériés

RAMASSAGE des OBJETS ENCOMBRANTS

Le 3e Jeudi et Vendredi du mois de
Février, Juin et Octobre
- Le jeudi : tous matériaux à base de
ferraille, et tous les objets non
recyclables (autres qu'ordures
ménagères). Sauf : Gravats, cartons,
matériaux de démolition (volets,
fenêtres...), déchets industriels
comme pare-brise, pneus, déchets
verts.



Loisy - Info

Avril 2009

Journal Mensuel de notre commune,
Vie associative, délibérations, reportages et informations pratiques.

Edito : Budgets 2009

Comme les feuilles tombent en automne, les budgets publics poussent en mars. Beaucoup de travail et d'arbitrages ont été nécessaires avant de les présenter.

Budget communal : Les excédents des années antérieures associés à la réussite financière du lotissement du Grand Champ vont permettre d'investir la coquette somme de 290 000 € sur des travaux réalisés en 2009 et 2010. Deux chantiers importants : la voirie du Chemin des Vignes et la remise à niveau de la grande salle de la salle des fêtes. Le reste sera consacré au contrôle et à la mise en conformité électrique de tous les bâtiments communaux ainsi que divers entretiens relatifs à des économies d'énergie. Les taux des impôts communaux ne bougeront pas.

Budget intercommunal : Basé sur la taxe professionnelle de nombreuses interrogations surgissent quant à sa compensation : taxes nouvelles, impôts ménages supplémentaires ? Qui sait !!

La taxe relative à la collecte et au traitement des ordures ménagères va augmenter de façon très sensible. L'entrée de nouvelles communes va précipiter ce mouvement au terme duquel chacun devra payer ce que cela coûte réellement (jusqu'à présent la communauté ne facturait que 50 % du prix de revient).

5M€ pour la station d'épuration, 1,5 M€ pour le bassin de dépollution, 3 M€ pour la viabilisation de la ZAC voila les gros investissements de la communauté pour cette année.

Le Maire - Daniel CONRAUX

Agenda du mois

20 au 24 Avril - Accueil de loisirs vacances de Pâques : pour les enfants de 3 à 15 ans organisé par Familles Rurales - Au programme animations et grands jeux - Renseignements et inscriptions au Relais Familles de Loisy sur Marne tél 03 26 74 60 18.

Informations diverses

Recensement militaire : Les jeunes gens et jeunes filles nés du 1^{er} janvier au 31 mars 1993, et ayant atteint 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en mairie.

Apporter le livret de familles et une pièce d'identité.

Le certificat reçu sera à conserver précieusement pour présentation aux examens futurs.

Animaux domestiques et espaces verts : Tout le monde apprécie les aménagements paysagers et les parterres de fleurs mis en place et entretenus par les ouvriers de la communauté de communes de Vitry le François... sauf que certains espaces sont allégrement entretenus par de braves toutous et leurs propriétaires à tel point qu'il devient très périlleux pour les agents des espaces verts d'y travailler !!

Alors s'il vous plaît, emmenez ces braves bêtes le long de la Guenelle cela fera du sport pour tous et montrera votre solidarité avec les amoureux des fleurs et des massifs ou encore mieux ramassez les déjections avec un sac en plastique.

Formation Informatique module « Photo » : Il reste encore quelques places pour ce module de 6h00 qui débutera à partir du 15 avril organisé par Famille Rurale - Renseignements et inscriptions au Relais Familles de Loisy sur Marne tél 03 26 74 60 18.



Adresse postale : Le service de distribution du courrier postal est assuré de plus en plus souvent par des préposés remplaçants qui ont du mal à mettre le bon courrier dans la bonne boîte : il manque le numéro de l'habitation ou tout simplement le nom des occupants sur la boîte aux lettres. La commune a récemment distribué des plaques numérotées qui n'ont pas toutes été posées et a commandé de nouvelles plaques pour les constructions récentes. Merci de vérifier si votre habitation est bien identifiée.



Compte Rendu du Conseil de Communauté du 17 Mars 2009

Le conseil a pris connaissance du débat d'orientation budgétaire

- Non augmentation de la pression fiscale sur les entreprises « TPU »
- Rigueur budgétaire – Economie d'énergie
- Recrutement de personnels aux postes ramassage des ordures ménagères
- Augmentation de la part des ménages dans la facture ramassage et traitement des ordures ménagères « poste très déficitaire »
- Investissements importants pour développer la ZAC de Loisy
- Lancement d'une étude de faisabilité pour la reconstruction de la piscine
- Investissement dans une benne mixte pour le ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes le même jour

Le conseil communautaire a décidé :

- D'accorder une subvention exceptionnelle de 2 250 € pour l'organisation du concours de pêche MASTERS de L'EST
- D'approuver les nouveaux tarifs 2009 du port de plaisance
- D'approuver la réalisation d'un centre d'affaires destiné à favoriser la création et la reprise d'entreprises sur le pays vitryat
- D'approuver l'acquisition de bureaux pour 898 m2 situé 8 avenue de la république au prix de 463 270.00 € HT afin de réaliser ce centre d'affaires
- D'approuver que la journée de solidarité sera accomplie en travaillant un des trois jours dits « supplémentaires » accordées par le Président à l'ensemble du personnel communautaire

Compte rendu du Conseil Municipal du 25 Mars 2009

Absents excusés : Béatrice EHRMANN - *Absent :* Daniel LEROUX - *Secrétaire de séance :* Louis BLANCHARD

Le conseil municipal a décidé de

- Approuver le compte rendu de la réunion du 25 février 2009
- Voter le budget général 2009 de la commune :
 - Dépenses de fonctionnement : 1 191 370 € dont les charges à caractère général 559 600 € (dont 400 000 € réservé pour fouilles archéologiques), les charges de personnels 133 450 €, les atténuations de produit 18 500 €, les charges de gestion courante 39 400 €, les charges financières 20 000 €, les dotations aux amortissements et provision 3 554 €, les dépenses imprévues 20 000 €, le virement à la section d'investissement 396 866 €
 - Recettes de fonctionnement : 1 191 370 € dont les atténuations de charges 350 €, les produits de service 15 450 €, les impôts et taxes 1 031 051 €, les dotations et participations 596 012 €, les autres produits de gestion courante (revenus des immeubles, excédent budget annexes) 376 500 € et les produits financiers 7 €
 - Dépenses d'investissement : 879 999 € dont le remboursement d'emprunts 94 808 €, le total des opérations d'équipement 393 656 €, les immobilisations corporelles 5 285 €, les dépenses imprévues 16 500 €, le déficit d'investissement du CA 2008 reporté 369 750 €
 - Recettes d'investissement : 879 999 € dont les subventions à recevoir 75 516 €, l'emprunt 70 000 €, le total des recettes financières 334 063 €, le virement de la section de fonctionnement 396 866 €, l'opération d'ordre de transfert entre les sections 3 554 €
- Voter le budget annexe 2009 du lotissement du Grand Champ

▪ Recettes et Dépenses de fonctionnement	376 902.39 €
▪ Recettes et Dépenses d'investissement	25 496.67 €
- Accepter une proposition de renforcement du réseau EDF au Chemin des Vignes pour alimenter la future maison de retraite BEAUSOLEIL et confier l'étude des travaux au SIEM : nouveau transformateur et suppression de l'ancien devant Mr Zouia, nouvelle alimentation électrique
- Rétablir les chemins ruraux de la ZAC de Loisy sur Marne qui pourront être empruntés par les agriculteurs pour rejoindre le passage actuel de la RN4 en accord avec la Communauté de Communes de Vitry le François et les Associations Foncières Loisy/Drouilly ainsi que Blacy
- Attribuer les subventions de fonctionnement pour l'année 2009 aux diverses associations de la commune et les rares hors de la commune. La commission des finances travaillera cette année sur une nouvelle procédure d'attribution

Le conseil municipal a pris connaissance

- Du report des travaux de voirie au Chemin des Vignes de l'année 2009 à l'année 2010
- Des comptes rendus du bureau de Communautés des 3 et 17 février et des 3 et 10 mars 2009
- Du projet de voirie d'accès de la ZAC de la Haute Voie et du plan d'allotissement présenté par la société Pingat
- De la réfection prochaine de l'enduisage de 3 rues
- Du problème de traitement des eaux pluviales au futur lotissement HANSEN (Edgard Thurot)
- De l'organisation du service minimum d'accueil lors de la dernière grève des enseignants.

Rétrospectives du mois

Le symbole indique que l'intégralité de l'article est visible sur le site loisyinfo.canalblog.com

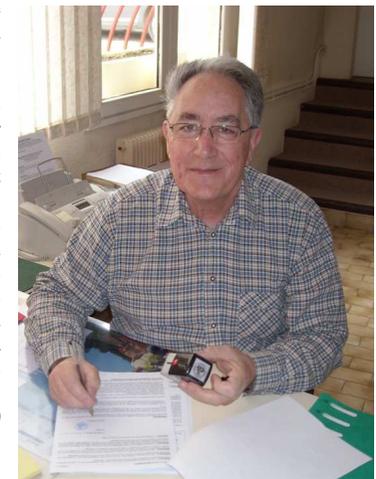
Maison de Retraite BEAUSOLEIL à Loisy sur Marne : Le 20 avril 2007, un article paru dans l'UNION annonçait la possibilité d'implantation d'une maison de retraite à LOISY et les espoirs de la municipalité de voir se concrétiser ce qui, à l'époque, n'était qu'une hypothèse au milieu de tant d'autres.

Le projet a fait moins de bruit que l'arrivée de l'usine de paille CIMV, moins d'effets d'annonce tonitruants. Mais la route a été dure et longue pour passer aujourd'hui de la phase études, à la phase plus active de la construction.

Le 24 mars 2009 soit 2 années après, le permis de construire vient d'être signé. Dans quelques jours la pancarte du chantier sera installée, les appels d'offres seront lancés et dès les premiers jours des grandes vacances les engins s'attaqueront aux fondations du futur bâtiment.

La commune de Loisy sur Marne sera partenaire de cette grande opération à travers la construction d'un nouveau transformateur électrique plus performant que le monstre de béton situé au carrefour du Chemin des Vignes et de la Rue de la Fosse aux Loups qui sera démoli, à travers également de la réfection des 120 mètres du Chemin des Vignes, ainsi qu'à l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques sur les deux rues.

Nous gagnerons 112 habitants de plus, la création de 80 postes de travail (60 équivalents temps plein) et les recettes constituées par les impôts locaux et peut être, pour quelques uns, une place quant le moment sera venu.



Le maire Daniel Conraux signant le permis de construire de la future maison de retraite